

**BULLETIN AGROMÉTÉOROLOGIQUE
DÉCADAIRE****Situation météorologique**

Cette décade a été marquée par le retour timide des activités pluvio orageuses sur une bonne partie du pays.

Au Nord, les pluies se sont rarifiées jusqu'en fin de décade. La région de Saint Louis n'a pas été arrosée durant toute la période. Des pluies faibles à modérées ont été recueillies dans les régions de Matam et Louga avec par moment des pluies supérieures à 50 mm dans le Ferlo durant la journée du dimanche 27 juillet.

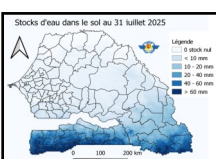
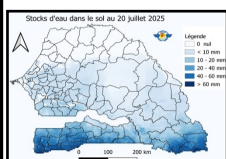
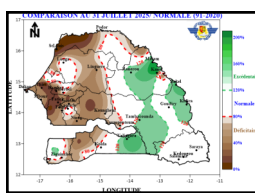
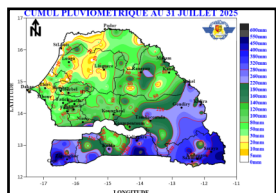
L'Ouest (Dakar, Thiès), seule la journée du 27 juillet a été pluvieuse avec des pluies pour la plupart inférieures à 10 mm.

Au Centre, après une accalmie de plus de dix jours, plusieurs localités ont renoué avec la pluie. Des quantités fortes à modérées, très utiles pour la suite de la saison culturale sont tombées le 27 juillet. La région de Kaffrine a été la plus arrosée avec des pluies journalières comprise entre 30 et 50 mm dans la plupart des postes.

L'Est, a reçu essentiellement deux événements pluvieux pour la décade. Les cumuls hebdomadaires ont varié entre 36.7 mm à Tambacounda et 56.3 mm à Goudiry.

Au Sud, cette décade a été moins pluvieuse que la précédente. Mais de fortes quantités de pluies ont été notées dans la région de Ziguinchor avec Loudia Ouolof qui a enregistré 112 mm le dimanche 27 juillet. Hormis la station de Cap Skirring faiblement arrosé (21.7 mm), tous les autres postes ont cumulé plus de 50 mm pour la décade.

Le cumul saisonnier varie entre 1.9mm à Saint Louis et 485.4mm à Kédougou. Par rapport à la normale la situation est déficitaire à normale sur les zones nord, centre, ouest et sud-ouest du pays. Ailleurs la situation reste normale à excédentaire.



Stocks d'eau dans le sol: les stocks sont restés constants (entre 10 et 20 mm) dans les localités Centre du pays. Cette constance s'explique en partie par les pluies enregistrées durant la journée du 27 juillet presque partout à l'exception de l'extrême Nord. Cependant, les stocks d'eau dans le Sud ce sont légèrement améliorés allant jusqu'à plus de 60 mm dans certaines zones.

Satisfaction des besoins en eau des cultures: la situation des cultures s'est légèrement améliorée sur les départements de Kounghoul, Kaffrine, Niore. Par contre dans le Centre ouest et la zone sylvo pastorale, les cultures sont dans un mauvais état. Sinon dans les localités Sud et Est, les cultures sont dans un très bon état.

Perspectives de la première décade d'Aout 2025

Trois ondes pluvieuses sont prévues sur le territoire sénégalais. La première onde est attendue entre le 02 et le 04 août et traversera une large partie du pays. Les régions du Sud (Ziguinchor, Sédhiou et Kolda) et de l'Est (Kédougou, Tamba et Matam) seront les premières concernées, avant une extension vers le Centre (Kaolack, Fatick, Kaffrine, Diourbel), puis vers l'Ouest (Dakar, Thiès, Mbour) et une grande partie du Nord (Linguère, Louga, Podor). La deuxième onde, prévue entre le 05 et le 06 août, affectera essentiellement les régions Centre, Est et Sud du pays. Ainsi, les zones Nord (Saint-Louis, Podor, Louga et Linguère) seront peu ou pas concernées par cet épisode. La troisième onde, entre le 08 et le 10 août, marquera le retour de pluies et d'orages sur plusieurs localités. Cet épisode pourrait concerner la quasi-totalité du territoire, bien qu'il puisse être légèrement moins marquée que la première onde pluvieuse.

Tout au long de la décade, les régions Sud resteront régulièrement arrosées, maintenant une dynamique pluvieuse quasi-continue.

Décade du 21 au 31 Juillet 2025**Sommaire**

- **Météo:** Poursuite timide des activités pluvieuses exceptée l'extrême Nord
- **Hydrologie:** Tendance à la baisse sur le fleuve Sénégal à l'exception de Podor
- **Agriculture:** Pas encore de semis en humide à Dagana et Saint Louis
- **Protection des végétaux:** Présence d'Amsacta sur le niébé à Louga
- **Élevage:** Rareté du pâturage dans le département de Linguère
- **Suivi de la végétation:** Faible végétation au Nord et au Centre
- **Marchés:** Baisse persistante des prix des céréales locales

Stations	Dates de début de la saison culturale		
	2025	2024	Normale 1991-2020
Saint Louis	-	18 juil.	03 aout
Podor	14 juil	07 juil.	04 aout
Matam	31 mai	19 juin	08 juillet
Ranéro	31 mai	06 juil.	08 juillet
Louga	15 juil	07 juil.	01 aout
Linguère	28 juin	07 juil.	20 juillet
Diourbel	13 juin	17 juil.	21 juillet
Bambey	27 juil	18 juil.	22 juillet
Thiès	04 juil	24 juil.	29 juillet
Mbour	10 juil	18 juil.	28 juillet
Dakar Yoff	-	07 juil.	26 juillet
Fatick	-	07 juil.	13 juillet
Kaolack	13 juin	07 juil.	16 juillet
Kaffrine	28 juin	14 juil.	11 juillet
Kounghoul	25 juin	06 juil.	12 juillet
Nioro du Rip	08 juil	11 juil.	09 juillet
Tamba	31 mai	18 juin	29 juin
Goudiry	27 juin	30 juin	03 juillet
Bakel	22 mai	12 juil.	10 juillet
Kédougou	02 mai	13 juin	07 juin
Kolda	08 juin	28 mai	21 juin
Vélingara	30 mai	28 mai	30 juin
Ziguinchor	01 juin	15 juin	25 juin
Cap Skirring	12 juin	18 juin	28 juin

Station hydrométrique de Bakel

Figure 1 : Evolution du niveau (H en cm) du fleuve Sénégal à la station de Bakel

Figure 2 : Evolution du niveau (H en cm) du fleuve Sénégal à la station de Matam

Figure 3 : Evolution du niveau (H en cm) du fleuve Sénégal à la station de Podor

Figure 4 : Evolution du niveau (H en cm) de la Falémé à la station de Kidjira

Gouloumbou

Précipitation moyenne mensuelle (mm)

2000-2004
2002-2003
2002-2001
2002-2000
2002-2000
Côte d'Ivoire

mai, juil., nov., mars

Figure 5 : Evolution du niveau (H en cm) du fleuve Gambie à la station de Gouloumbou

Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie; Aéroport L. Senghor; BP 8257 Dakar Yoff; Tel 33869 53 39; Fax 33820 13 27

Situation agricole (suite)

Situation des mises en place des intrants :

Pour l'arachide, les mises en place au niveau national sont à 98,5 % et les cessions 96,5 %. Pour le maïs hybride, le taux de mise en place est 100 % et 92 % de cession.

S'agissant des engrais, à la date du 25 juillet 2025, les quantités mises en place et cessions sont les suivantes:

Pour le 6-20-10 (Arachide) le taux de mise est de 87 % et le taux de cession 68 %. Le 15-15-15 (maïs – riz pluvial) 76 % de mise en place et 63 % de cession. Pour le 15-10-10 (mil -Sorgho), la mise en place est de 78 % et le taux de cession 62 %. Pour l' Urée, le taux de mise en place est de 33 % et 27 %.

Situation des Cultures

A Fatick, la première vague de semis du mil est au stade tallage, l'arachide, le maïs sont en développement végétatif. La deuxième vague de semis du mil est au stade de plantule et l'arachide est au stade de levée – plantule. Dans la commune de Niakhar, on observe que les producteurs sèment la pastèque avant la pluie et l'arrosent jusqu'à l'arrivée des pluies utiles. La pastèque à ce niveau, est au stade ramification. Le sésame est en cours de semis, en particulier dans le département de Gossas depuis les pluies du 15 juillet. On note le stade plantule pour les premiers semis.

A Louga, Les pluies enregistrées ont permis d'avoir des levés dans plusieurs localités du département de Linguère. Les premiers semis sont au stade de plantule pour le mil, l'arachide, niébé et même la pastèque. Les derniers sont à la levée.

A Dagana et Saint Louis, il n'y a pas encore de semis des cultures hivernales faute de pluie utile. Les cultures maraichères sont aux stades de semis jusqu'à l'entretien et développement végétatif en passant par le repiquage pour la campagne hivernale dans le département de Saint Louis. A Dagana, en raison de l'installation précoce de l'hivernage par rapport aux années précédentes, de nombreux riziculteurs ont lancé leur campagne avant la date officielle du démarrage de la campagne de contre-saison chaude. Les récoltes se poursuivent timidement sur l'ensemble de la Rive Gauche du Fleuve Sénégal avec un taux de réalisation estimé à 24% des emblavures en riz, soit 11 221 ha récoltes. Dans le département de Podor, le riz se trouve aux stades végétatif, d'épiaison et remplissage de grain.

A Tambacounda, la première vague de semis de l'arachide est au stade de floraison. Le maïs est en phase végétative. Le mil est au stade tallage. Le Sorgho et le riz sont en début tallage et le niébé en ramification. La deuxième vague de semis de l'arachide est au stade de début floraison. Le mil est en tallage et le maïs en phase végétative. Pour le moment, les cultures se comportent très bien toutes espèces confondues.

Situation phytosanitaire

Les Sauteriaux: des signalisations de sautériaux (avec les espèces comme *Oedaleus senegalensis*, *Acrida bicolor*, *Chrotogonus senegalensis*) sont notées à Tawfèkh, gouloukoum, gniyb, boulél sémé, thione, dioukoul, médina dieri, sam nguene ngodiba, kouyandé, ndiouck, kounakh dans le département de Kaffrine ; à Taif thiékene, darou khoudouss, touba thiékene, taiba thialène dans le département de Kounghoul . Ces infestations sont observées sur jachère, mil, sorgho , sésame et maïs avec des densités allant de 02 à 15 ind/m2 causant des défoliations sur les cultures. Sur une superficie d'environ 1000 ha prospectées, 900 ha ont été infestés et traités par les équipes de la DPV.

La chenille poilue sur niébé: la présence de *Amsacta moloneyi* sur mil, maïs et arachide est notée à Guet ardo dans le département de Louga, à Fass Niang dans le département de Tivaouane, à Taif Thieckène, Darou Khoudoss et Touba Bodo dans le département de Kounghoul. Environ 600 ha

sont infestés et les traitements phytosanitaires se poursuivent au niveau des localités concernées.

La chenille légionnaire d'automne: la présence de larves de *Spodoptera frugiperda* sur maïs, arachide et mil a été observée à Botou et Saré Mboulou dans le département de Tambacounda ; à Mabo et Koumpeul dans le département de Birkilane et à Khounakh dans le département de Kaffrine. Ces infestations notées sur 85 ha ont été traitées avec du Sultan 480EC.

Autres ravageurs: suite aux séries de prospections réalisées durant cette décade, il a été noté la présence de certains nuisibles en faible densité, notamment *Spodoptera exampta* sur mil à Darou Salam, Sare Nouki et à Seno dans le département de Tambacounda Pucerons sur niébé au stade plantule à Darou Diouf dans le département de Tivaouane.

Situation pastorale

La Situation alimentaire du cheptel

Les pâturages reverdisent de plus en plus au grand bonheur des animaux dans la majeure partie du pays (notamment au sud, au centre et certaines localités de la zone nord). Elle est moyennement fournie en paille de brousse avec des disparités éco-géographiques conséquentes. Les petits ruminants, les bovins et les équidés sont complètement tirés d'affaire dans ces zones. Par contre, dans le département de Linguère on note une rarefaction des pâturages très accrue. Elles sont constituées en majorité de jeunes pousses de graminées et de légumineuses qui avaient de sécher dans la majeure partie des prairies du département à cause d'une longue pause pluviométrique.

Abreuvement du bétail

L'abreuvement du cheptel se fait principalement au niveau des mares et au niveau du fleuve et ses défluences ce qui réduit considérablement l'affluence au niveau des forages et puits pastoraux

Situation Zoosanitaire

Durant la période du 21 au 27 juillet 2025, dans le cadre du Système national de Surveillance épidémiologique des maladies animales et au titre de la surveillance passive, les quatorze (14) Directeurs régionaux de l'Elevage ont rapporté des suspicions de : botulisme bovin, équin et ovin; bronchite infectieuse aviaire et ovine ; clavelée et variole caprine ; coccidiose aviaire ;

colibacillose aviaire ; coryza infectieux aviaire ; cysticerose ovine ; dermatophilose bovine, équine et ovine ; dermatose nodulaire contagieuse bovine ; distomatose bovine et ovine ; ecthyma contagieux ; entérotoxémie ovine et caprine ; fasciolose bovine ; fièvre aphteuse bovine ; gale ovine ; gourme asine et équine ; habronémose équine ; lymphangite épizootique équine ; maladie de Gumboro ; maladie de Newcastle ; myiases canine, ovine, caprine, asine et bovine ; parvovirose canine ; pasteurellose bovine, ovine et caprine ; peste des petits ruminants ; piroplasmose bovine ; pneumonie ovine ; rage canine et bovine ; salmonellose aviaire ; tétanos ovin et équin ; théllériose bovine ; trypanosomose asine, bovine et équine ; variole aviaire.

Au total, deux cent quarante-cinq (245) suspicions de foyers de maladies ont été rapportés. Les cinq (05) pathologies dominantes sont les suivantes :

- la pasteurellose bovine, ovine et caprine pour 43 foyers ;
- la gourme asine et équine pour 27 foyers ;
- l'entérotoxémie ovine et caprine pour 23 foyers ;
- la clavelée et variole caprine pour 15 foyers ;
- le botulisme bovin, équin et ovin pour 14 foyers ;

Suivi de la végétation

Indice de Végétation (NDVI : *Normalized Difference Vegetation Index*)

A la troisième décade du mois de juillet 2025, la végétation s'est bien installée dans la partie sud et sud-est du territoire national (Casamance, Kédougou et Tambacounda) avec des valeurs du NDVI moyennes à élevées (Figures 1a, 1b et 1c). Cependant, elle reste timide au nord et centre du pays avec des valeurs du NDVI qui sont faibles à moyennes. Les valeurs du NDVI de cette année sont plus élevées que celles de l'année précédente à la même période particulièrement dans le Sénégal Oriental (Figures 1d, 1e et 1f).

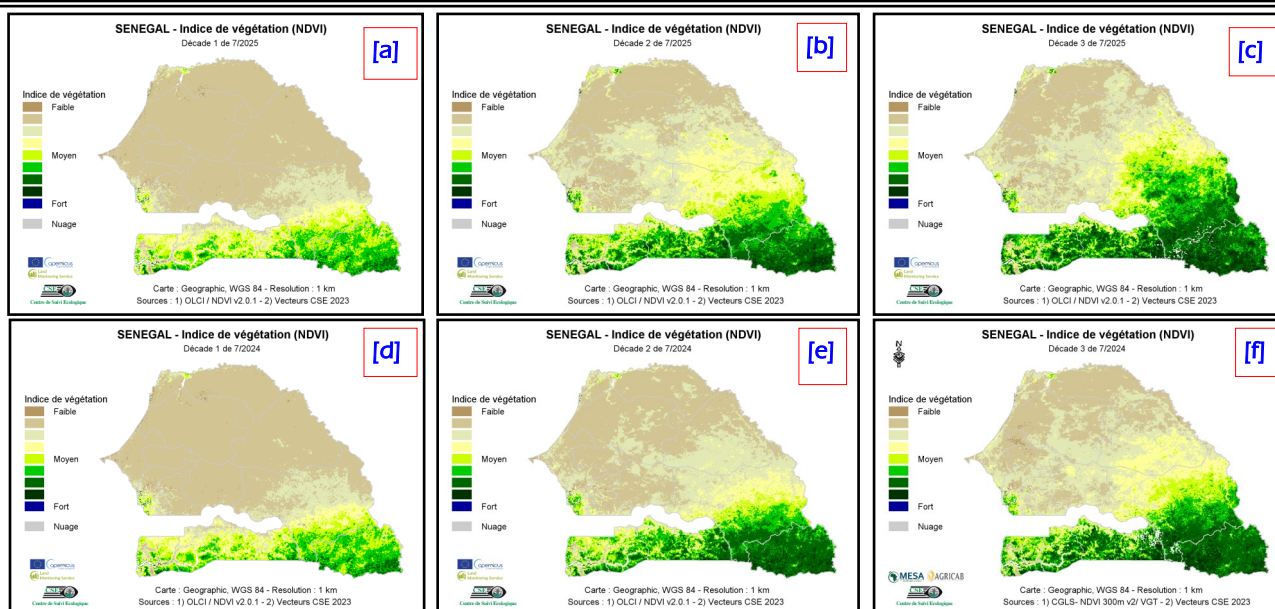


Figure 1 : Cartes du NDVI de (a) la première décade, (b) la deuxième décade et (c) troisième décade du mois de juillet 2025 en comparaison avec les valeurs de l'année 2024 aux mêmes décades (d), (e) et (f), respectivement.

Situation des marchés

L'analyse des prix des produits agricoles en juillet 2025 révèle des tendances différenciées selon les catégories et les filières (locale/importée). La troisième décade du mois illustre des dynamiques de marché contrastées, avec des baisses prolongées pour certaines denrées de base, mais aussi des hausses notables pour certains produits plus sensibles aux variations saisonnières.

Céréales

En troisième décade de juillet, les prix des céréales locales poursuivent une baisse généralisée, particulièrement marquée pour le mil (301 FCFA/kg) soit une baisse de -8,38 % par rapport à la décade 2 et le maïs (286 FCFA/kg) soit une baisse de -2,87 % comparé à D2. Le riz local affiche également une diminution de prix (409 FCFA/kg) soit -1,42 %, tandis que le sorgho se stabilise autour de 364 FCFA/kg, après une légère hausse en décade 2.

Du côté des céréales importées, les évolutions sont modérées, avec des baisses de prix pour le maïs (307 FCFA/kg), le sorgho (329 FCFA/kg) et le riz brisé (361 FCFA/kg). Le riz brisé parfumé constitue une exception avec un prix atteignant 529 FCFA/kg, soit une hausse de 2,19 %.

Légumineuses

La troisième décade de juillet est marquée par une augmentation significative du prix de l'arachide coque, qui passe à 682 FCFA/kg, soit une hausse de 18,60 % par rapport à la décade précédente. En parallèle, les prix de l'arachide décortiquée évoluent faiblement (1057 FCFA/kg) soit une hausse. Le niébé, en revanche, connaît une baisse importante avec un prix moyen de 868 FCFA/kg soit une baisse 7,05 %.

Légumes locaux

Au cours de la troisième décade de juillet, les prix des légumes locaux présentent des évolutions différenciées selon les produits :

Les carottes atteignent 537 FCFA/kg, soit hausse de 5,48 % par rapport à la décade 2. Le chou enregistre également une hausse, atteignant 565 FCFA/kg soit une augmentation de 3,12 %. Il en n'est de même pour la patate douce, dont le prix passe à 530 FCFA/kg soit une hausse de 4,35 %.

À l'inverse, les prix de la tomate chutent à 748 FCFA/kg, soit une baisse de 7,69 % par rapport à la décade précédente.

Le prix de l'oignon atteint 382 FCFA/kg soit une hausse de 2,91 % tandis que le prix du manioc est évalué à 540 FCFA/kg soit une baisse de -0,57 % et celui de la pomme de terre à 530 FCFA/kg soit une baisse de -0,53 %. Ces faibles variations traduisent une forme de stabilité pour ces produits.

Conclusion:

La troisième décade de juillet 2025 est marquée par :

- une baisse persistante des prix des céréales locales, reflétant d'un approvisionnement renforcé ou d'une demande atténuée;
- une hausse significative de l'arachide coque, révélatrice de tensions sur les disponibilités;
- des comportements contrastés pour les légumes, certains enregistrent des hausses soutenues (carotte, chou, patate douce), d'autres poursuivent une baisse, en particulier la tomate.

Conseil agricole et rural (ANCAR)

Filières	Conseils aux producteurs pour les décades du mois
Mil/Sorgho	Pour les 1ers semis, effectuer le démariage suivi du premier apport d'urée à la dose de 50 kg/ha quand le sol est bien humide. Effectuer le premier sarclage suivi du démariage.
Maïs	Pour les derniers semis utiliser des variétés précoces. Effectuer un chaulage et ou phosphatage au niveau des zones acides et salées ; Effectuer le premier apport d'urée après le sarclage à la dose de 100 kg/ha.
Riz	En zone Irriguée : Refaire les diguettes et canaux d'irrigation, commencer les travaux de sol, prendre des informations sur la météorologie afin de mieux gérer le calendrier cultural. En zone pluviale : Effectuer les opérations de repiquage du riz au niveau des bas-fonds ; Procéder au 1 ^{er} sarclage mécanique et manuel et à l'apport d'engrais NPK et d'urée à la dose indiquée.
Arachide	Utiliser des variétés à cycle court pour ceux qui ont un retard de semis dû à la longue pose pluviométrique et à l'installation tardive de l'hivernage dans certaines zones. Surveiller les insectes nuisibles à la culture d'arachide comme les pucerons qui se prolifèrent durant les pauses pluviométriques Opérer aux traitements du sol avec un insecticide et de la semence avec un fongicide selon les doses édictées par la recherche ; Effectuer le 1er sarclage mécanique et l'épandage de l'engrais à la dose de 150kg de 6 20 10.
Niébé grain et fourrager	Faire un 1er sarclage, démariage à 2 plants par poquet en humide ; Epandre l'engrais (apport localisé ou microdose)
Maraichage d'hivernage	Eviter les parcelles inondables, valoriser les excédents d'eau de pluie par l'aménagement de bassins de rétention ; assurer le désherbage des parcelles, Mettre des doubles cuvettes autour de vos arbres fruitiers pour recueillir l'eau durant la saison des pluies Utiliser de la matière organique bien décomposée, épandre l'engrais de manière localisée ou microdose. Préparer des biopesticides pour d'éventuelles attaques /maladies.
Arboriculture fruitière	Effectuer les plantations, profiter de la période pour reboiser ou regarnir les plants manquants de vos vergers, installer les brise-vent et les haies vives ;

Recommandations

DPV: Intensifier les prospections des ravageurs avec les Comités de Lutte Villageois pour une meilleure coordination des alertes précoces ;
CSAR: Nécessité de travailler de concert avec l'ARM; augmenter le réseau de collecte des marchés pour des prix beaucoup plus représentatifs;
URAC: Utiliser le canal de l'Union des Radios Associatives et Communautaires pour une meilleure diffusion de l'information sur les prix des marchés;
DIREL: Renforcer la surveillance épidémiologique; se rapprocher de l'UCAD qui a développé une application qui détecte les maladies zoonotiques;
Direction Agriculture: Faire la cartographie des producteurs de pastèque à Niakhar et les sources d'eau utilisées.

Groupe de Travail Pluridisciplinaire

Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie
Aéroport Léopold S. Senghor B.P. 8257 Dakar-Yoff _ Sénégal
Téléphone : +221 33 869 53 39 Fax : +221 33 820 13 27
Messagerie : gtp-senegal_dmn@yahoo.fr

Crée dans le cadre du Programme AGRHYMET, le GTP a pour objectif de contribuer à l'alerte précoce pour la sécurité alimentaire en fournissant des informations complètes sur la campagne agricole. Sa coordination technique est assurée par l'Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie (ANACIM) . Le groupe composé des services intervenant dans le domaine de la production agricole (Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau, Direction de l'Agriculture, Direction de la Protection des Végétaux, Direction de l'Elevage, Centre de Suivi Ecologique, Commissariat à la Sécurité Alimentaire, Secrétariat Exécutif du Conseil National de la Sécurité Alimentaire, CONACILSS, Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques...) publie à la fin de chaque décade un Bulletin Agrométéorologique Décadaire destiné aux autorités nationales, aux bailleurs de fond et aux techniciens, à la presse etc.